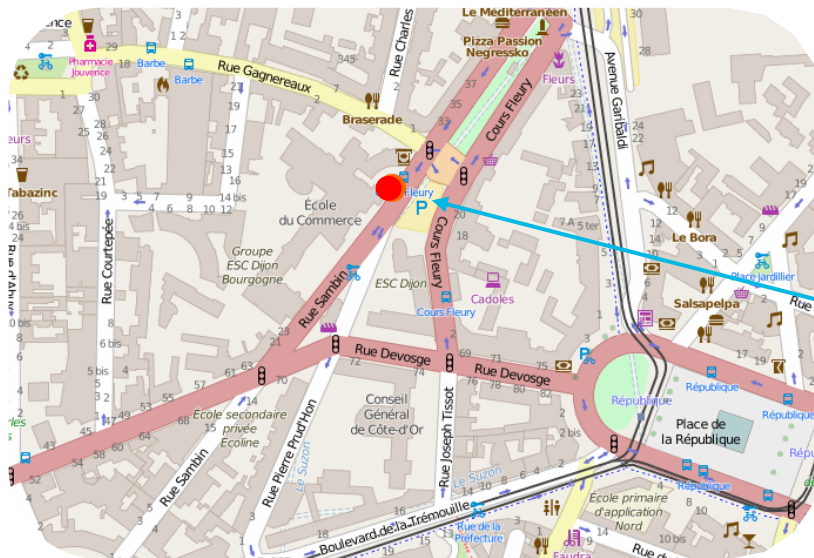


LES PARTENARIATS

- Les unités du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
- La pédiatrie et psychiatrie du CHU,
- L'Éducation Nationale,
- La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées),
- Les différents services de la Justice,
- Les médecins traitants et libéraux,
- L'adosphère, maison des adolescents de Côte d'Or,
- L'aide sociale à l'enfance,
- Les différents services du Conseil Général,
- Les structures médico-sociales,
- Les CMPP.



LE PLAN D'ACCES

Pour le stationnement, nous vous conseillons les places de parking dans les rues Fleury et Sambin.



CMP UPSILON

31 RUE SAMBIN
DIJON

-  **En autobus** : prendre les lignes 3, 6 ou 40 – arrêt « République »
-  **Par le tram** : Tram T 1, direction Dijon Gare > Quetigny Centre - arrêt « République »
- Par le tram** : Tram T 2, direction Valmy > Chenôve Centre - arrêt « République »

Upsilon

CMP / CATTTP

31 rue Sambin - 21000 DIJON



Centre Médico-Psychologique et Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, pour adolescents et jeunes adultes de 11 à 18 ans, présentant des troubles justifiant d'une prise en charge hospitalière spécialisée globale.

Le CMP Upsilon est une structure de soins intersectorielle, qui dépend du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Le pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de dix structures de soins, réparties sur le sud du territoire de la Côte d'Or.

Contacts :

Secrétariat : 03 80 28 07 98

Cadre de santé : 03 80 28 86 91

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h30

Fermeture partielle durant les vacances scolaires.

LES MISSIONS

Les soins s'adressent aux adolescents et jeunes adultes de 11 à 18 ans, résidant dans le secteur géographique de l'agglomération Dijonnaise. (Prise en charge de tout adolescent en difficulté avec lui-même ou avec les autres).

Le CMP Upsilon, unité intersectorielle, assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins, en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité d'un médecin pédopsychiatre.

LES OBJECTIFS DES SOINS

Les soins prescrits par le pédopsychiatre sont adaptés individuellement à chaque adolescent, en individuel ou en groupe sous forme de médiation thérapeutique, de psychothérapie et d'accompagnement pédagogique. Les soins visent à répondre aux besoins spécifiques de chaque adolescent et sont réévalués régulièrement en équipe.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Nous disposons de deux pôles différenciés et complémentaires :

Centre Médico Psychologique ou CMP

La Consultation Médico Psychologique constitue la première étape de l'accueil de l'enfant et de sa famille. C'est le moment de l'évaluation clinique, d'une évaluation sociale si nécessaire, et des propositions de soins en concertation avec les familles et les différents partenaires.

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ou CATTTP

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel offre différentes possibilités de prises en charge : entretiens, psychothérapies : activités de médiations thérapeutiques grâce à une équipe pluridisciplinaire (prises en charge individuelles ou en petits groupes).

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Toute demande d'admission doit être effectuée par le ou les représentants légaux de l'adolescent. Il leur sera demandé d'être présent aux consultations médicales munis de leur Carte Vitale et de leur attestation de mutuelle de santé à jour.

Seul le médecin pédopsychiatre peut décider de l'admission. Une facturation des soins pourrait avoir lieu le cas échéant.

LA CAPACITE D'ACCUEIL

Environ 450 adolescents sont reçus chaque année à UPSILON.

L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de professionnels issus de différentes catégories professionnelles* (certaines personnes travaillent à temps partiel) :

- Médecins pédopsychiatres,
- Psychologues,
- Cadre de santé,
- Assistante sociale,
- Infirmières,
- Éducateurs spécialisés,
- Moniteurs-éducateurs,
- Musicothérapeutes,
- Arthérapeute,
- Enseignantes spécialisées,
- Directeur pédagogique,
- Secrétaire médicale,
- Agent des services hospitaliers (ASH).

* les différentes catégories professionnelles sont détaillées dans le livret d'accueil.